

La réduction du syntagme terminologique au fil du discours^{*}

Marie-Paule Jacques^{**}

Nous examinons l'effacement des constituants des syntagmes terminologiques dans les textes spécialisés en distinguant effacement de l'expansion et effacement de la tête. Nous caractérisons le comportement différent de chacun de ces types d'ellipses à l'égard de l'occurrence du syntagme terminologique plein dans l'environnement textuel et recherchons ce qui pourrait constituer un marquage formel de ces ellipses en vue de l'automatisation de leur repérage, que nous concevons comme un second temps de l'analyse textuelle.

In this paper, I consider the way complex terminological units are reduced in specialized texts, distinguishing between head and complement deletion. I show the differences in these two kinds of deletion behaviour, with respect to the presence of the full terminological unit in the immediate context. I also attempt to identify formal clues that could be used in the automatic retrieval of reduced occurrences. This retrieval is thought of as a second stage of textual analysis, after the identification of complex terminological units.

^{*} Je remercie les membres de l'ERSS, Andrée Borillo, Didier Bourigault, Anne Condamines, Marie-Paule Péry-Woodley et Josette Rebeyrolle, pour leurs conseils pendant ou après l'écriture de cet article, ainsi que Monique Slodzian pour sa relecture attentive accompagnée de remarques stimulantes.

^{**} ERSS (UMR 5610, CNRS / Université Toulouse II) et Université Toulouse II.

1. Introduction

Dans des domaines tels que la terminologie ou l'ingénierie des connaissances, la promotion des corpus de textes au rang de matériau de base pour l'acquisition conjointe de connaissances et de termes est de plus en plus affirmée et argumentée (cf. Bourigault et Slodzian 1999, Bachimont 2000, Bourigault et Charlet 2000, Aussenac-Gilles, Biébow et Szulman 2000, Slodzian 2000). Prendre des textes élaborés dans les situations authentiques de communication et de production des connaissances comme point de départ d'une analyse implique l'exploitation de connaissances linguistiques (cf. Condamines et Rebeyrolle 1997), et s'accompagne généralement de la mise en œuvre d'un certain nombre d'outils informatiques tels que concordanciers ou logiciels d'extraction de termes¹.

Or, l'aide procurée par l'utilisation d'outils informatiques est limitée par leur difficulté à prendre en compte des phénomènes autres que ceux qui trouvent une traduction sur le plan formel. Il est par exemple assez facile de collecter systématiquement les chaînes de caractères qui constituent des syntagmes terminologiques : *réseau de voies rapides urbaines*, *contrôleur de carrefour*, *bureau d'études techniques* (termes appartenant à notre corpus d'étude, voir plus bas 3.3.), etc., seront aisément repérés dans toutes leurs occurrences. Etablir un lien d'équivalence entre *réseau de V.R.U.* ou *réseau VRU* et *réseau de voies rapides urbaines* suppose déjà la mobilisation de connaissances sur le fonctionnement de la langue et plus particulièrement sur les possibilités de variations formelles des syntagmes terminologiques. Mais identifier automatiquement les occurrences de *réseau* (sans complément) équivalentes au syntagme *réseau de voies rapides urbaines* s'avère à l'heure actuelle hors de portée des outils cités.

Cela signifie que pourront échapper à l'analyse des occurrences où seul l'un des constituants du syntagme terminologique (par la suite ST) est exprimé pour signifier le syntagme complet, ce qui peut représenter une perte d'informations pertinentes quant à l'objectif de modélisation des connaissances. Considérons l'exemple suivant :

(1) *LE NIVEAU B*

Ce sont les autres sections [routières] non définies ci-dessus. Pour ce niveau, les actions d'exploitation seront plus particulièrement tournées vers la diffusion d'informations (factuelles et de sécurité) et de guidage.

Les informations contenues dans la phrase introduite par *pour ce niveau* risquent de rester ignorées si l'analyste s'en tient à un examen des occurrences du ST *niveau B*, sans se livrer ni à une lecture linéaire du texte,

¹ Citons SATO (<http://www.ling.uqam.ca/sato/outils/sato.htm>) ou Yakwa (Rebeyrolle et Tanguy, ici même) parmi les concordanciers, et Lexter (Bourigault 1994) parmi les extracteurs de candidats termes.

ni à une vérification systématique de toutes les occurrences de *niveau* – ce qui serait particulièrement coûteux en temps et que l'utilisation d'outils informatiques vise à éviter.

Notre objectif est ici de nous pencher sur la description du phénomène d'effacement d'une partie du syntagme terminologique – que nous distinguons en deux types : effacement de l'expansion² et effacement de la tête – tout en mettant l'accent sur les éléments formels qui en faciliteraient le traitement automatique.

Nous commençons par expliciter selon quel point de vue nous envisageons ce que nous appellerons « ellipse » dans la suite de cet article (2.), avant de rappeler quelles sont les différentes altérations possibles de la forme du ST (3.). Les sections suivantes sont consacrées à l'effacement de l'expansion du syntagme (4.) et à celui de la tête (5.).

2. L'ellipse, phénomène lié au discours

Notre utilisation du terme *ellipse* répond à la nécessité d'une dénomination commode pour l'omission de certains constituants des ST. Nous entendons ce terme dans une acception large, fondée sur son étymologie :

« L'ellipse (étymologiquement « manque, défaut de quelque chose ») consiste à supprimer certains éléments d'une phrase sans en modifier ou en amoindrir le sens. » (Bacry 1992 : 150).

Pour ce qui concerne cette étude, ce ne sont pas certains éléments d'une phrase qui se trouvent supprimés mais certains éléments d'un syntagme, et nous voulons insister sur le fait que nous considérons avoir affaire à une ellipse uniquement lorsque le résultat de l'effacement réalise la même opération de référence que le syntagme plein.

L'ellipse se présente comme un phénomène éminemment discursif, Cornish (1990) la place parmi les anaphoriques, qu'il caractérise comme

² Nous nous devons d'apporter une précision terminologique : les différents constituants d'un syntagme sont volontiers appelés *déterminé* et *déterminant*. Afin de minimiser les risques d'ambiguïté dans cet article, nous réserverons le terme *déterminant* à l'évocation des différents morphèmes grammaticaux situés à gauche du syntagme et préférerons les termes *tête* pour le déterminé et *expansion* pour les adjectifs et compléments qui le modifient. Ce dernier terme, *expansion*, offre en outre l'avantage de bien exprimer les possibilités d'accumulation des déterminations successives : [[[*charrue*] pour labour à plat] à traction animale] sans avant-train]. L'exemple est emprunté à Guilbert, qui utilise aussi la notion d'*expansion* : « La souplesse de ce type de composition résulte de la forme analytique qui traduit le cumul d'expansions successives » (Guilbert 1975 : 254).

« des éléments *textuels* qui jouent un rôle *discursif* » (Cornish 1990 : 82)³.

Leur rôle discursif est d'assurer le rappel ou le renvoi vers les diverses entités du discours déjà en place. Il s'agit de maintenir (ou faire redevenir) une entité disponible pour de nouvelles prédications, et d'assurer entre les différents segments du discours les

« **solidarités référentielles** [...] qui donnent naissance à des **chaînes de référence**. » (Charolles 1994 : 128).

Sans nous étendre davantage sur la contribution – largement soulignée dans la littérature – de l'ellipse à la cohésion textuelle, précisons que, comme d'autres marques de cohésion, elle fonctionne avant tout comme élément déclencheur d'un calcul inférentiel. L'ellipse est un moyen de ne pas réaliser la totalité d'une expression linguistique sans perte sur le plan de la signification ni de la référence : ce qui est effacé n'est pas pour autant absent du discours et doit être accessible lors de l'interprétation. Le coût cognitif du calcul inférentiel doit être compensé d'une part par le bénéfice informationnel (cf. Charolles 1994 : 133-136), d'autre part par l'augmentation de la cohésion discursive, laquelle facilite en retour les inférences ultérieures.

On peut alors s'attendre à ce que l'ellipse s'accompagne de marques instructionnelles permettant de la rattacher à une entité lui préexistant dans le discours. En outre, si l'occurrence elliptique est ambiguë – ce qui se produit notamment lorsque la réduction de syntagmes terminologiques différents aboutit à une même forme, par exemple *système CLAIRE*, *système de recueil de données* aussi bien que *système de recueil de données trafic* ou *système de recueil de données météo* produiront *système* –, l'on peut s'attendre à trouver dans le texte les moyens d'une interprétation.

Mais les éléments contextuels qui permettent à un esprit humain de calculer une signification et opérer un traitement satisfaisant des textes sont rarement directement utilisables par un système informatique. Nous avons donc focalisé notre description, d'une part, sur ce qui pourrait constituer un marquage formel de l'ellipse et permettrait de la repérer en la distinguant de formes analogues qui ne sont pas des ellipses de ST, et d'autre part, sur l'éventuelle co-occurrence du ST et de l'ellipse qui lui correspond, tout en indiquant les données quantitatives recueillies. Dans cette perspective, l'étude des ellipses participe tout à la fois d'une réflexion sur le fonctionnement du discours et d'un souci d'amélioration des connaissances linguistiques qui pourront être mobilisées pour une analyse automatique. Nous envisageons la recherche des ellipses comme un second temps d'une analyse, c'est-à-dire

³ Nous renvoyons à Cornish (1990 : 82) pour une distinction *texte / discours*, reprise par Péry-Woodley (2000).

après l'identification de l'ensemble des syntagmes terminologiques d'un domaine.

3. L'ellipse dans les textes spécialisés

Assez peu d'études à notre connaissance ont été menées sur ce phénomène dans les textes spécialisés. Jacquemin (1996) et Collet (1997) ont bien décrit – chacun de leur côté, semble-t-il – les divers procédés par lesquels l'organisation des phrases et du discours bouleversent la suite linéaire du syntagme terminologique. Nous reprenons ci-dessous la typologie de Collet (1997), mais la convergence de ses observations avec celles de Jacquemin (1996) mérite d'être soulignée.

3.1. Modifications de la forme du syntagme terminologique

1. par coordination de deux syntagmes terminologiques⁴
réseau de voies rapides et réseau urbain de surface → « *les réseaux de voies rapides et urbain de surface* »
2. par prédication
chantiers courants vs chantiers non courants → « *il convient de déterminer si le chantier est courant ou non* »
3. par insertion
chantier courant → « *la CDES peut déclarer non courant un chantier initialement courant* »
plan ORSEC → « *déclencher un plan de type ORSEC* »
imprimante laser → « *des imprimantes de type laser* »
4. par dénomination
véhicule prioritaire → « *la demande faite par un véhicule dit prioritaire* ».

Si ces modifications déconstruisent le syntagme terminologique, tous ses constituants sont cependant réalisés. Il est alors envisageable de le reconstituer lors d'un traitement automatique du texte, grâce à la formalisation de ces variations dans un système de métarègles (Jacquemin 1996), ce qui rend aussi possible l'acquisition automatique d'autres syntagmes terminologiques et l'enrichissement d'une base terminologique.

Bien qu'elles concourent à compliquer le repérage des occurrences des syntagmes terminologiques, ce n'est pas à ces transformations que nous nous intéressons ici, mais à l'effacement pur et simple d'une partie du ST :

« la réduction du ST, c'est-à-dire la modification de sa suite linéaire par l'effacement en entier d'un ou de plusieurs de ses constituants, est une

⁴ Les exemples sont extraits des corpus sur lesquels nous avons travaillé, ce qui démontre la généralité des mécanismes évoqués, qui semblent transcender les domaines. Nous mentionnons d'abord le syntagme terminologique plein puis, entre guillemets, l'extrait du corpus illustrant la transformation opérée.

manifestation observable de la dialectique qui s'installe d'emblée, lors de l'actualisation du ST, entre son caractère analytique d'une part, et les exigences de l'économie verbale (cohésion et cohérence textuelles) d'autre part » (Collet 1997 : 196).

Nous exposons dans la section qui suit la différenciation, proposée par Collet (1997), en deux types de réduction.

3.2. Deux sortes de réductions du syntagme terminologique

Dans l'article cité, Collet (1997) distingue ce qu'elle appelle « réduction à caractère lexical » – dite aussi ellipse non contextuelle, ellipse néonymique ou encore ellipse lexicale – et « reprise anaphorique » – ou ellipse contextuelle. Elle les oppose selon diverses caractéristiques, les points 1 à 5 ci-dessous récapitulent ses observations les plus pertinentes pour notre propos.

1. La réduction à caractère lexical n'est pas liée au milieu contextuel immédiat, elle peut affecter de façon durable la forme du syntagme, par variation du nombre de constituants, lesquels doivent nécessairement faire partie de la forme pleine du ST. A l'inverse, la reprise anaphorique est dite purement contextuelle et consiste en la réduction de la forme pleine du ST à son noyau.
2. La reprise anaphorique a pour fonction d'établir des liens entre les phrases d'un texte, donc de contribuer à la cohésion et la cohérence textuelles. Dans une certaine mesure, la réduction à caractère lexical remplit cette même fonction cohésive, à laquelle s'adjoint la capacité de créer des variantes susceptibles de devenir des membres permanents de la terminologie du domaine.
3. Lors de la réduction à caractère lexical, le niveau onomasiologique du ST plein est conservé même hors contexte, alors que la reprise anaphorique conserve le même niveau onomasiologique que le ST plein uniquement en contexte. Empruntons à notre corpus un exemple illustrant ce point :

- soit la série :

hyperonyme : *réseau routier*

hyponymes : *réseau routier national*

réseau routier départemental

Si le ST *réseau routier national* est repris par *réseau routier*, seul le contexte permet de déterminer s'il s'agit de l'hyperonyme ou de l'un des hyponymes : *réseau routier national* ou *réseau routier départemental*, alors que si la réduction est *réseau national*, le niveau

de la hiérarchie qui est visé est conservé, même sans considération du contexte⁵.

4. Le type d'effacement admis par l'une et l'autre réduction diffère : possibilité d'omettre les éléments de servitude syntaxique et les éléments forts pour la réduction à caractère lexical, possibilité d'omettre le déterminant avec conservation du noyau, simple ou complexe, pour la reprise anaphorique.
5. La réduction à caractère lexical entraîne l'existence de plusieurs signifiants pour un même signifié (*réseau routier national* = *réseau national*) et la reprise anaphorique celle de plusieurs signifiés pour un même signifiant, le choix entre les signifiés étant alors déterminé par le contexte (*réseau* peut signifier *réseau routier* ou *réseau routier national* ou même *réseau de transmissions* ou encore *réseau d'appel d'urgence*).

Il ressort de cette rapide revue que les différences semblent marquées entre formes en contexte et formes hors contexte. Si, abstraction faite de l'environnement textuel, la valeur onomasiologique de la forme élidée est conservée, elle pourra aisément être considérée comme une variante terminologique du syntagme, mais si, au contraire, l'intervention du contexte est nécessaire pour assurer l'interprétation de l'ellipse, il conviendra plutôt de lui attribuer un statut d'anaphorique.

Nos observations nuancent quelque peu cette dichotomie : nous nous intéresserons successivement aux effacements de l'expansion (qui correspond à la *reprise anaphorique* de Collet) et de la tête (considéré par Collet comme possible uniquement dans le cadre de la *réduction lexicale*) en montrant que le co-texte joue dans les deux cas un rôle prépondérant.

Avant d'exposer les résultats auxquels nous sommes parvenue, quelques indications à propos des textes qui ont fourni la matière première de l'étude circonscriront le champ de validité de nos descriptions.

3.3. Les corpus étudiés

Nous voulons ici caractériser les textes étudiés en termes de « configuration genre-domaine » :

« Ce que j'ai appelé configuration genre-domaine réfère donc au croisement d'un document de travail avec un domaine de connaissance : manuels de référence et informatique par exemple. » (Péry-Woodley 2000 : 134)

⁵ A condition que n'existe dans le domaine qu'un *réseau national* et qu'il soit *routier*. Pour peu que l'on trouve aussi *réseau national de transports*, la réduction lexicale devient aussi dépendante du contexte pour son interprétation que la reprise anaphorique.

Dans le mémoire cité, Péry-Woodley fait état de nombre de travaux qui mettent en évidence un fonctionnement différent de certains mécanismes ou faits linguistiques (l'emploi du passif, la fonction des connecteurs, le rattachement des syntagmes prépositionnels...) selon le genre discursif auquel appartiennent les textes dans lesquels ces phénomènes sont observés. La considération de la variation en fonction de facteurs tels que le genre et le domaine incite à la plus grande prudence quant aux possibilités de généralisation, contre laquelle met en garde D. Biber :

« Global generalizations are often not accurate at all, because there is no adequate overall linguistic characterization of the entire language ; rather, there are marked linguistic differences across registers (or sublanguages). »
(Biber 1993 : 220, cité par Péry-Woodley 2000 : 124).

Nous avons mené cette recherche sur un corpus de textes élaborés dans un cadre professionnel. Ce corpus a initialement été constitué pour une étude terminologique, financée dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises regroupées au sein d'un Système de Gestion Globale des Déplacements dans l'agglomération toulousaine. Cette première étude a permis d'une part de mettre en évidence l'importance du phénomène décrit ici, d'autre part de mieux cerner les enjeux de son traitement⁶.

Ces textes sont donc situés par rapport :

1. à un domaine de connaissances : la gestion des déplacements dans une agglomération ;
2. à certaines visées discursives qui donnent forme aux documents de travail : cahiers des charges, règlement d'appel d'offres, glossaire et manuel d'utilisation d'un système informatique, notes de service, circulaires et projet de partenariat ;
3. au niveau d'expertise des participants à « l'interlocution » : scripteur et lecteur sont supposés être des experts du domaine.

4. L'ellipse dite contextuelle

En 3.2., nous avons indiqué que l'ellipse contextuelle consiste à élider les constituants (adjectifs, syntagmes prépositionnels, etc.) qui modifient la tête. Ceux-ci sont très souvent porteurs d'une information essentielle : ce qui spécifie un hyponyme par rapport à son hyperonyme ou par rapport à ses co-

⁶ L'étude initiale a porté sur des corpus distincts provenant d'énonciateurs différents réunis au sein de ce partenariat et comportait, entre autres objectifs, celui de repérer les ambiguïtés qui seraient préjudiciables à la mise en commun de leur terminologie et de leurs connaissances. L'identification et l'inventaire des divers syntagmes terminologiques auxquels une forme est susceptible de renvoyer était donc essentiel. Nous avons pour l'article présent travaillé sur une sous-partie homogène du corpus initial.

hyponymes, voire – selon l’ampleur de l’effacement – ce qui distingue une branche d’une hiérarchie d’une autre branche (cf. le point 5, partie 3.2.).

Nous nous intéressons dans cette section aux occurrences d’un nom qui constitue la tête d’un syntagme terminologique (ci-dessous N^T), employé sans complément. Avec SATO (cf. note 1), nous avons recherché systématiquement ces formes et avons examiné leur environnement textuel afin de déterminer s’il s’agissait d’ellipse ou d’emploi non terminologique et si des éléments formels pouvaient être dégagés pour être exploités lors d’une recherche automatisée.

Pour donner une idée de l’importance du phénomène dans les textes étudiés, reprenons l’exemple de *réseau*. C’est dans ce corpus un nom commun particulièrement utilisé, y compris pour des emplois non terminologiques⁷ tels que : « Un réseau complet de détection incendie couvre l’ensemble du bâtiment. ». Le tableau qui suit résume la répartition des occurrences de *réseau* :

Nombre total d’occurrences de <i>réseau</i>	802
Proportion d’occurrences de <i>réseau</i> en ST	52 %
Proportion d’occurrences de <i>réseau</i> hors syntagme terminologique	48 %
Proportion d’ellipses dans les occurrences hors syntagme	85 %
Proportion d’emplois non terminologiques	15 %

Tableau 1 : répartition des occurrences de *réseau*

Pour que la formulation elliptique soit possible, et que l’énoncé où elle est produite soit interprétable, il est nécessaire que d’une part, l’information sémantique véhiculée par les constituants non réalisés soit présente dans le contexte, et que d’autre part, soit associé à l’ellipse un élément linguistique porteur des instructions qui permettront d’en inférer la signification. Nous examinons si le déterminant de l’ellipse adopte une forme particulière qui signalerait la formulation elliptique comme telle et si le syntagme plein est réalisé dans son environnement textuel.

4.1. Le démonstratif + N^T

Parmi les déterminants, le démonstratif – *ce, cet, cette, ces* – est a priori particulièrement voué à la reprise anaphorique. De nombreux travaux linguistiques en soulignent la fonction déictique (entre autres De Mulder 1994 ; Tasmowski-De Ryck 1990) en indiquant que ce déterminant comporte l’instruction de recourir à des éléments contextuels pour l’identification du référent du syntagme.

⁷ Lorsque nous indiquons qu’un syntagme n’est pas terminologique, nous le faisons principalement sur la base de la liste des termes validée par les experts du domaine.

Est-il alors cette valeur sûre sur laquelle compter pour élucider la signification et la référence de l'ellipse ? Dans la majorité des cas examinés, la réponse est oui, et l'on peut s'attendre à trouver le syntagme plein dans l'environnement textuel proche. Mais certaines occurrences de *démonstratif* + *N^T* incitent à modérer la confiance à accorder à ce marqueur. Nous distinguons trois cas de figure (nous n'avons pas pris en compte les occurrences de SN démonstratifs où le N est différent d'une tête de syntagme terminologique).

4.1. Reprise de type 1 : mention préalable du ST dans un titre

Le syntagme plein est mentionné dans un titre ou sous-titre, puis, seule la tête du syntagme est réalisée en surface, précédée du démonstratif, dans la première ou deuxième phrase du segment suivant le titre. Le titre est alors un énoncé d'introduction de l'entité qui constitue le *topic*⁸ du discours subséquent. Nous indiquons les titres et sous-titres en majuscules :

- (2) *LE DOSSIER D'ETUDES PRELIMINAIRES*
P - *Ce dossier doit permettre aux Maîtres d'Ouvrage de définir...*
- (3) *LE RESEAU D'APPEL D'URGENCE*
P1 - *Ce réseau, géré par la DDE et ASF, est un pourvoyeur direct de renseignements sur les incidents.*
- (4) *BULLETTIN PREVISIONNEL*
P - *Ce bulletin est transmis...*

Lorsque la reprise n'intervient pas dans la phrase qui suit immédiatement le titre, la continuité thématique est assurée soit par un pronom, soit par la répétition du syntagme terminologique :

- (5) *COMITE D'EXPLOITATION*
P1 - *Il réunit les responsables...*
P2 - *Peuvent être invités à ce comité un représentant de Capitoul et un représentant des forces de l'ordre.*
- (6) *UN RESEAU DEPARTEMENTAL DENSE ET VARIE*
P1 - *Le réseau routier départemental de la Haute-Garonne est constitué...*
P2 - *Ce réseau est hétérogène...*

Le titre principal de la partie concernée se présente comme un élément fort d'établissement du *topic* qui impose que les occurrences *démonstratif* + *N^T* soient interprétées comme anaphoriques du ST tout au long du segment concerné, par-delà le découpage en sous-sections, en voici un exemple :

⁸ Nous nous référons pour la notion de *topic* à Lambrecht : « A referent is interpreted as the topic of a proposition if IN A GIVEN DISCOURSE the proposition is construed as being ABOUT this referent » (Lambrecht 1994 : 127).

- (7) **SERVEUR VOCAL**
1 - GENERALITES
P1 - Dans le cadre de la coopération..., la ville de Toulouse a mis en place **un serveur vocal**.
P2 - **Ce serveur**, dénommé Allotraffic, fournit essentiellement l'état de la circulation sur les réseaux...
P3 - **Il** est accessible par le 08 36 67 31 01 (1,46 F la minute).
P4 - Le tarif d'appel couvre le coût des communications téléphoniques et les frais de fonctionnement **du serveur** ; l'information en elle-même n'est pas payante.
P5 - Les services de la DDE et de la police nationale ont décidé de participer à l'alimentation de **ce serveur**...
P6 - Cette participation doit se faire en étroite liaison avec le CRICR de Bordeaux, qui pourra lui-même trouver une source d'information dans **ce serveur**.
P7 - Il faut noter qu'ASF, quoi que conviée à participer à **ce serveur**, n'apparaît pas, pour l'instant...
P8 - A ce jour, le message d'accueil précise que l'information est diffusée sous les timbres multiples de plusieurs partenaires.
P9 - A terme ; seule la signature SGGD pourra apparaître, dès que la notoriété de cette démarche sera consacrée.
2 - EXTENSION AUX VRU
P1 - La DDE alimente **ce serveur** par les informations relatives aux VRU.

Même après le changement de section matérialisé par le titre 2 – *Extension aux VRU*, le syntagme démonstratif *ce serveur* peut être employé pour référer à l'entité introduite par le titre de niveau supérieur *SERVEUR VOCAL* sans qu'il soit nécessaire de rappeler celle-ci avec le syntagme terminologique sous sa forme pleine.

4.1.2. Reprise de type 2 : ST réalisé dans une phrase précédente

Le ST plein n'apparaît pas dans un titre de section ou sous-section, mais est mentionné dans une phrase ou portion de phrase précédant la formulation elliptique. Le SN démonstratif est alors pleinement une reprise anaphorique du ST.

- (8) *Pour tout ce qui concerne ERATO, le titulaire sera en contact avec l'équipe de conduite d'opération ERATO. Un jalon régulier d'avancement sera fait avec cette équipe.*
(9) *la capacité d'intervention des fonctionnalités actuelles de CLAIRE est en cours d'extension au réseau des voies rapides urbaines et aux interfaces entre ce réseau et celui de la voirie de surface.*

4.1.3. Type 3 : ce n'est pas une reprise formelle

Le ST plein n'est pas réalisé tel quel dans un titre ou une phrase précédant le déictique, mais est évoqué d'une autre façon. Il est possible d'établir la

référence du syntagme démonstratif par une inférence mobilisant des données contextuelles (en caractères gras dans les exemples), elles-mêmes rendues exploitables par la connaissance que le lecteur peut avoir du domaine concerné (nous rappelons qu'il s'agit de textes de communication entre experts).

- (10) *Le CIGT 31 a vocation à recueillir l'information en temps réel sur l'ensemble des voies nationales et départementales de la Haute-Garonne. Le CIGT 31 est ainsi le point d'entrée principal, en Haute-Garonne, pour les informations concernant l'état de ce réseau.* (réseau routier de la Haute-Garonne)
- (11) *Ces caractéristiques entraînent d'abord, des difficultés de rentrées et de sorties du **domaine ERATO**, avec des congestions sur ce réseau comme sur celui de surface.* (réseau ERATO)
- (12) *Les équipements propres sont les équipements généralement implantés **sur le réseau routier de chaque exploitant** qui sont nécessaires à l'exploitation de son domaine, [...]: on y retrouve [...] le réseau de transmission liant ces équipements de terrain au PC propre de cet exploitant.* (exploitant de réseau routier)

En (12), c'est tout l'ensemble de la construction en caractères gras qui déclenche l'inférence menant – pour les deux occurrences de *exploitant* – jusqu'au ST *exploitant de réseau routier*. La préposition *de* y marque la connexion entre *réseau routier* et *exploitant* qui permet d'inférer que l'exploitant dont il s'agit là est bien *l'exploitant de réseau routier* et non *l'exploitant des transports en commun*. Notons en outre que si l'expansion n'était pas effacée, cela produirait « les équipements implantés sur le **réseau routier** de chaque exploitant de **réseau routier** », c'est-à-dire un énoncé inutilement redondant.

4.1.4. Pour conclure sur le démonstratif

Près de 70 % des données analysées se répartissent entre les deux premières configurations, c'est-à-dire surviennent après la réalisation du syntagme plein dans un titre ou une phrase précédente, et 14 % relèvent de la troisième configuration. Il semble donc approprié d'utiliser le démonstratif comme marqueur pour un repérage automatisé. Son occurrence indique avec une forte probabilité la réalisation soit du ST lui-même, soit de désignations autres, mais qui visent aussi le référent du ST. Cependant, 17% des occurrences de SN *démonstratif* + N^T (la catégorie « Autre » du Tableau 2) ne sont pas des ellipses.

Type 1	Type 2	Type 3	Autre	Total
64	48	23	27	162
39,5 %	29,5 %	14 %	17 %	100 %

Tableau 2 : répartition des syntagmes démonstratifs selon les types identifiés

Cette dernière catégorie est constituée par les occurrences de certains mots – e.g. *niveau, système, comité, équipe, période* – qui fonctionnent parfois dans le discours sans lien avec les ST tels que *niveau 1, système de recueil de données, comité d'exploitation, équipe d'intervention, période hivernale*, etc. L'exposé d'une organisation du travail à laquelle il est fait par la suite allusion au moyen de *ce système*, la mention d'un groupe de travail dénommé ensuite *cette équipe* ou encore l'indication d'un empan temporel repris par *cette période* augmentent le nombre de formes identiques aux significations différentes. Entrent là en jeu la catégorisation des entités au fil du discours et la concurrence entre ellipse, hyperonymie lexicale (la tête d'un ST est dans la majorité des cas son hyperonyme) et hyperonymie discursive (cf. Borillo 1996). Les moyens d'une distinction entre ces deux dernières mériteraient d'être amplement examinés et c'est à regret que nous les laisserons en-dehors de notre étude, non comme thème non-pertinent mais comme sujet réclamant trop de place pour être ici traité.

4.2. Les autres déterminants

Bien que nous ayons consacré une large part au démonstratif, il n'est pas le plus usité pour l'ellipse dite contextuelle. Divers déterminants sont représentés, leur répartition est récapitulée dans le tableau ci-dessous, qui montre la très nette prédominance de l'emploi du déterminant défini.

Déterminant	Quantité	Pourcentage
le, la, l'	342	77,02 %
de	32	7,21 %
possessif	22	4,95 %
un, une ⁹	20	4,50 %
nombre	10	2,25 %
chaque	5	1,13 %
au, à la	5	1,13 %
absence de déterminant ¹⁰	5	1,13 %
autres	3	0,68 %
Totaux	444	100,00 %

Tableau 3 : forme des déterminants devant les ellipses

⁹ Cette forme de déterminant est ambiguë : il s'agit, selon le contexte, du déterminant indéfini ou du numéral – e.g. *une équipe* vs *les équipes de patrouille*.

¹⁰ L'absence pure et simple de déterminant est observée lorsque l'ellipse est employée dans une énumération, par exemple : « *La subdivision VRU entretient et maintient au premier niveau ses équipements (SIREDO, PAU, caméras...)*. »

Nous avons là aussi systématiquement recherché la présence du ST dans l'environnement de chaque occurrence elliptique et avons ainsi observé des différences de comportement des ellipses selon le terme concerné.

La place de l'apparition de l'ellipse dans le discours varie d'une formulation elliptique survenant quasi constamment après la réalisation du ST plein dans les phrases précédentes à un emploi de la tête sans que le ST soit mentionné dans l'environnement textuel proche. La tendance vers l'un ou l'autre pôle du continuum semble plus déterminée par le syntagme terminologique lui-même que par des contraintes discursives. Deux exemples illustreront ces extrêmes, *caméra*, en tant qu'ellipse possible de *caméra de terrain* ou *caméra de vidéosurveillance* (du bâtiment), et *chantier*, ellipse de *chantier courant* ou *chantier non courant*.

Le premier, *caméra*, n'est jamais utilisé dans l'environnement de *caméra de terrain*, mais le co-texte indique sans équivoque à quel type de caméra il est fait référence :

- (13) *Le système d'information comportera une douzaine d'écrans diffusant les images du terrain. Chaque image comprend la référence de la caméra.*
- (14) *SURVEILLANCE GENERALE DU RESEAU*
Le recueil des données est effectué par plusieurs types d'équipement : la télésurveillance vidéo, les caméras étant implantées avec un pas moyen de 600 mètres.

Aussi bien l'allusion aux *images du terrain* en (13), que le cadre donné en (14) par le titre¹¹, l'évocation du *recueil des données* et de la *télésurveillance vidéo*, concourent à situer ces *caméras* au bon endroit, sur le terrain et non dans le bâtiment.

A l'inverse, la plupart des occurrences de *chantier* sont précédées de la mention de l'un des deux syntagmes terminologiques :

106

- (15) *Le dossier d'exploitation est établi par le maître d'œuvre en cas de chantier non courant. [...] Le dossier d'exploitation est transmis 3 semaines avant la date prévue de début du **chantier**.*
- (16) *LES CHANTIERS COURANTS*
*[...] le cahier de recommandations est éventuellement complété par une fiche complémentaire précisant les recommandations propres **au chantier** considéré.*

D'autres formulations elliptiques ont un comportement intermédiaire, tel *réseau*, employé tantôt en-dehors de l'occurrence d'un syntagme terminologique, tantôt lui succédant dans le texte. Mais là encore, la distribution de l'ellipse est à nuancer selon le ST correspondant : c'est plus volontiers quand il est question de *réseau routier* (comme en (14)) que l'on

¹¹ Lequel comporte aussi une ellipse : il n'est pas précisé quel est le *réseau* en question.

observe la déconnexion de l'ellipse de la réalisation du syntagme terminologique.

Une explication de ces faits est à chercher du côté de la prégnance et de la familiarité des référents dans le domaine. Les acteurs du domaine de la gestion des déplacements se préoccupent avant tout du *terrain*. C'est ainsi que le *réseau routier* est plus central dans leurs préoccupations que le *réseau informatique*, que lorsqu'il est question de *caméras*, ce sont plutôt celles qui sont sur le terrain que celles qui sont dans le bâtiment qui importent, alors que les *chantiers courants* n'ont pas de prépondérance sur les *chantiers non courants* (ou inversement). Ces deux derniers types d'« objets » étant aussi importants l'un que l'autre, la formulation elliptique ne peut prendre place que dans un cadre où celui auquel il est fait référence est spécifié. Ainsi, quand le référent désigné occupe dans le domaine une place centrale voire évidente, il devient presque redondant de réaliser le matériau linguistique qui en explicite les traits distinctifs.

Nous devons conclure cet aperçu par l'évidente difficulté à repérer convenablement ce type d'ellipse lorsqu'elle n'est pas réalisée par un SN démonstratif. Des facteurs autres que strictement discursifs jouent en faveur de l'effacement de l'expansion du ST.

5. Effacement de la tête du syntagme terminologique

Bien que l'effacement de la tête soit moins productif que celui de l'expansion, nous l'avons relevé pour divers syntagmes terminologiques, par exemple :

Syntagme terminologique plein	Ellipse
<i>équipe de Conduite d'opération ERATO</i>	<i>la Conduite d'Opération</i>
<i>équipe de Développement</i>	<i>le Développement</i>
<i>équipe de Fonctionnement</i>	<i>le Fonctionnement</i>
<i>Direction Départementale de l'Équipement</i>	<i>l'Équipement</i>
<i>usager/utilisateur en trafic d'échange</i>	<i>le trafic d'échange</i>
<i>usager/utilisateur en trafic de transit</i>	<i>le trafic de transit</i>
<i>usager/utilisateur (en trafic) local</i>	<i>le trafic local</i>
<i>contrôleur¹² de carrefour</i>	<i>carrefour</i>
<i>feux de carrefour</i>	<i>carrefour</i>

Tableau 4 : ellipses par effacement de la tête du ST

Ces ellipses constitueraient les meilleurs candidats à la création de termes nouveaux dans le domaine si leur interprétation était assurée hors contexte (cf. 3.2.). Mais avec l'effacement de la tête, c'est le constituant qui inscrit le syntagme plein dans une classe, c'est-à-dire qui indique à quelle

¹² La polysémie de *contrôleur* pourrait induire en erreur : il s'agit ici d'un appareil programmable qui règle le cycle de des feux de carrefour.

taxinomie le rattacher, qui est omis. Le co-texte est donc là aussi requis pour l'interprétation. Celle-ci ne repose cependant pas sur les mêmes éléments que ceux mobilisés par l'interprétation de l'ellipse contextuelle.

Ces ellipses présentent des caractéristiques sur le plan local, c'est-à-dire au niveau de l'énoncé dans lequel elles apparaissent, ainsi que sur le plan plus global de l'organisation discursive dans laquelle elles prennent place.

5.1. Au niveau local

Nous restons ici dans le cadre strict de la phrase qui voit la réalisation de ce type d'ellipse. Considérons :

- (17) *L'équipe de conduite d'opération est responsable de la cohérence de l'opération et de la compatibilité des équipements.*
- (18) *La conduite d'opération est responsable de la cohérence de l'opération et de la compatibilité des équipements.*

L'identité de contexte entre (17) et (18) – qui ne sont pas des exemples inventés mais bel et bien des extraits de notre corpus – montre très clairement que *la conduite d'opération* est en (18) une ellipse de *l'équipe de conduite d'opération*. Or, d'autres occurrences de *la conduite d'opération* peuvent tout à fait signifier l'action « conduire l'opération » et non plus l'équipe, sans que quoi que ce soit distingue ces deux emplois sur le plan formel. Malgré notre souci d'en faire mention dans le Tableau 4, la majuscule de certaines de ces ellipses, qui apparaît dans les textes, ne peut constituer un élément sur lequel appuyer un repérage, cette marque graphique est plutôt instable (comme en témoigne (26), plus bas).

Nous adoptons dans notre description la perspective de la mise en évidence de ce qui pourrait permettre (ou non) de distinguer la formulation elliptique de son analogue formel.

5.1.1. Contraintes sur le déterminant et le modifieur

Précisons-le immédiatement, les remarques qui vont suivre ne sont pas des critères positifs d'identification, mais plutôt un inventaire de marques d'exclusion : « ce qui ne se combine pas avec l'ellipse ».

Nous avons observé une très nette prédominance de l'article défini comme déterminant de ces ellipses (et jamais de démonstratif). Ceci pourrait tenir au fait que la plupart des syntagmes concernés par cet effacement désignent des référents uniques. Car, lorsque le terme peut être pluralisé, comme *contrôleur(s) de carrefour*, désigné par *carrefour(s)*, on peut aussi avoir comme déterminant un numéral ou la forme *un*, cette dernière correspond alors plus à l'unité qu'à l'article indéfini :

- (19) *mettre un carrefour ou un ensemble de carrefours au clignotant.*

- (20) *mettre en fonctionnement autonome un carrefour particulier ou les carrefours d'un secteur.*

Quand l'occurrence survient dans une énumération ou comme titre de section, le déterminant peut être absent :

- (21) *la fenêtre supervision alarme permet l'acquittement des alarmes équipements (carrefours, capteurs, gestionnaires de liaison, parkings).*
(22) *Article 13. Conduite d'opération*¹³.

On peut noter aussi l'absence de modifieur. Bien que *l'équipe de fonctionnement* soit une partie d'ERATO, *le fonctionnement d'ERATO* n'en est pas une ellipse. De même, *un faible trafic de transit* (dans un titre) n'inaugure pas un paragraphe consacré à d'anémiques usagers mais à la proportion relativement minime de ce type de trafic dans le flux global de la circulation. Cette contrainte est particulièrement discriminante lorsque ce qui reste de l'effacement est un nom isolé, et surtout s'il s'agit d'un déverbal (comme *fonctionnement, développement, équipement*). Le seul cas d'adjonction d'un adjectif que nous ayons observé est celui mentionné en (20), *un carrefour particulier* où *particulier* renforce l'unicité, par contraste avec la pluralité.

Mais ce dernier exemple incite à ne pas se contenter de ce qui apparaît au niveau du syntagme lui-même et à considérer l'association de ces contraintes avec le reste de l'énoncé, et particulièrement le prédicat de la phrase.

5.1.2. Le prédicat

Le prédicat assure tout à la fois la désambiguïsation et le signalement de ces ellipses. C'est la divergence entre sa sous-catégorisation sémantique et la signification « littérale » de ce qui est réalisé qui oblige à interpréter le syntagme comme une formulation elliptique afin de restituer les traits requis par le prédicat et précisément portés par le constituant effacé :

- (23) *l'étude ultérieure que le Développement fera de la situation rencontrée.*
(24) *guider le trafic d'échange.*
(25) *les trafics d'échange et de transit, a priori peu habitués au réseau, souhaitent avoir des informations de sécurité et de confort.*
(26) *Il s'agit de préciser, en liaison avec nos partenaires, le qui fait quoi : clarification du rôle de l'équipement lors des interventions.*
(27) *les exploitants de la Mairie de Toulouse doivent pouvoir piloter un carrefour en mode manuel télécommandé.*

¹³ Nous estimons avoir ici affaire à l'ellipse dans la mesure où l'ensemble du texte chapeauté par ce titre est consacré à *l'équipe de conduite d'opération*.

Les exemples (23) à (26) sont difficilement interprétables si on ne réintroduit pas le trait /humain/ dans les formes elliptiques (en caractères gras). De même, on ne pourra construire une signification pour (27) qu'en prenant en compte le trait /automate programmable/ porté par le constituant élidé *contrôleur* (le ST plein est *contrôleur de carrefour*).

Ces dissonances entre les traits sémantiques requis par le prédicat et ceux réalisés à la surface du texte sont révélateurs du procédé métonymique à l'œuvre. Les discours spécialisés exploitent là un mécanisme productif, appelé *ellipse métonymique* par Bonhomme :

« il nous paraît important de limiter la notion d'ellipse aux effacements grammaticaux qui se produisent à la surface du discours. Et sous cet angle, quoique l'ellipse déborde le domaine métonymique, il existe une concordance assez fréquente entre la métonymie et certains « trous syntaxiques » affectant les énoncés. A ce moment, on assiste de nouveau à une collusion entre perturbations grammaticales et troubles sémantico-combinatoires au sein d'une cotopie. » (Bonhomme 1987 : 105).

Mais seule une compréhension humaine peut être sensible au trouble sémantico-combinatoire engendré par l'ellipse métonymique. Force est donc de constater que le repérage automatique de telles ellipses reste difficile.

5.2. Au niveau global

L'ellipse métonymique ne se présente pas massivement comme une reprise anaphorique, mais bien comme une désignation alternative qui se construit au fil du discours. Si sa toute première occurrence dans les textes survient majoritairement après la réalisation du ST plein – pas toujours, cependant, dans son environnement immédiat –, elle peut ensuite être employée aussi bien après qu'avant le syntagme plein, ou sans qu'il soit présent dans le contexte.

Elle est susceptible d'être utilisée comme première occurrence d'un segment textuel pour évoquer le référent qu'elle désigne :

- (28) *LE CENTRE DE CONTROLE DU TRAFIC ERATO (CCT)*
1. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU CCT ERATO
[...] ¹⁴ *En fin de session, l'un des membres présents est chargé d'un rapport de synthèse [...]. Ces rapports [...] permettent une première appréciation "à chaud", riche d'enseignement pour l'étude ultérieure que le Développement fera de la situation rencontrée.*

¹⁴ Cette phrase se trouve au début du dernier paragraphe de ce segment, mais la section précédente est consacrée à *L'UNITE DE FONCTIONNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT*, et l'ellipse y est déjà employée.

La réduction du syntagme terminologique au fil du discours

Cette ellipse peut, dans la suite du texte, être anaphorisée par le constituant effacé.

- (29) *Le guidage est destiné en priorité **aux trafics d'échange et de transit**. Habités à suivre le jalonnement en place pour se diriger, **ces usagers** seront sensibles à ces conseils s'ils sont de plus assortis d'une information sur la nature de la gêne.*
- (30) *Les espaces¹⁵ **du Développement** ne sont pas tournés vers le CCT, mais vers les autres bureaux et salles d'ERATO. **L'équipe** est paritaire, composée de représentants d'ASF et de la DDE. Les deux cadres qui la dirigent consacrent un tiers de leur temps à **cette équipe**.*

On a donc, pour un même syntagme, deux formulations elliptiques possibles, soit la tête, soit l'expansion, la première étant assez massivement dédiée à l'anaphore. Certains fragments du discours jouent volontiers de cette double possibilité :

- (31) *CONDUITE D'OPERATION*
1. - EQUIPE DE CONDUITE D'OPERATION
P1. Il est institué [...] une équipe de conduite d'opération.
*P2. **Cette équipe** est placée sous la responsabilité...*
*P3. **Elle** est dirigée par un chef de service de la DDE et est composée de personnels de la DDE et d'ASF.*
*P4. A noter qu'outre les fonctions plus précisément décrites ci-après, **la conduite d'opération** assure la représentation d'ERATO vis à vis de l'extérieur, autorités publiques, divers organismes, etc.*

Nous avons malheureusement trop peu d'occurrences semblables à (31) pour des conclusions satisfaisantes, mais ce petit extrait montre une distribution de ces deux sortes d'ellipses selon l'organisation thématique du discours. Après l'introduction, dans la première phrase, par le ST plein, de l'entité en position de *focus*, cette même entité est le thème d'une séquence (P2. et P3.) où les trois verbes employés sont à la voix passive et où la désignation est opérée par la tête du ST puis par un pronom. Suit alors un énoncé (P4.) que nous dirions « de rupture » : il ouvre sur la suite du discours, est construit avec un verbe à la voix active et l'entité est évoquée par l'expansion du ST.

Ce jeu d'oppositions nous conduit à une hypothèse qui reste largement à explorer, fondée sur ce que sont les traits supprimés et conservés dans les deux types d'effacement étudiés. Avec l'effacement de l'expansion n'est conservée qu'une signification minimale, celle qui inscrit l'entité dans une classe, à charge pour le co-texte de spécifier quel est l'élément de la classe. A l'inverse, l'effacement de la tête conduit à retenir ce qui se présente alors comme LE trait spécifique de l'entité – fonction, appartenance

¹⁵ Il s'agit ici des bureaux et de leur agencement au sein d'un bâtiment.

institutionnelle, situation, localisation... Nous faisons l'hypothèse d'être là face à l'indice d'une saisie cognitive de l'objet différente selon l'une ou l'autre réduction.

6. Conclusion

Nous avons dégagé des fonctionnements différents des formulations elliptiques dans notre corpus selon le constituant du syntagme terminologique effacé.

Lorsque l'effacement concerne l'expansion du ST, le résultat est plus particulièrement dédié à une reprise anaphorique, et ce d'autant plus volontiers que le déterminant en est le démonstratif. Mais nous avons noté que la familiarité, voire la prégnance du référent dans le domaine est un facteur concourant à cet effacement, sans considération de l'organisation discursive.

Lorsque l'effacement concerne la tête du ST, c'est plutôt une nouvelle dénomination douée d'une certaine autonomie discursive qui se construit. Cette nouvelle forme ne supplante cependant pas totalement le syntagme terminologique qui en est la source, puisque, au fil du discours, on peut voir réapparaître le constituant effacé afin d'assurer une reprise anaphorique.

Même si la préférence des ellipses pour certains déterminants s'est dégagée, nous avons constaté la difficulté de caractériser strictement l'un et l'autre effacement sur le plan formel.

Diverses pistes restent encore à explorer. Ces premiers résultats, même s'ils posent quelques jalons et permettent de déterminer quelques « flots de confiance », ne sont pas exploitables tels quels pour une recherche automatique. Un travail d'adaptation, de combinaison et de pondération des différents éléments de repérage relevés ici reste nécessaire (et est en cours au sein de l'ERSS) pour une implémentation.

Par ailleurs, il nous semblerait tout à fait éclairant d'observer plus finement la répartition des ST et des différentes formulations elliptiques dans les segments de textes. Mettre en évidence la distribution des diverses expressions linguistiques d'une même entité en relation avec la structure d'information du texte procurerait une meilleure compréhension des places possibles d'occurrence des ellipses dans l'organisation du discours (et permettrait sans doute d'élaborer des contraintes complémentaires pour le repérage des formes réduites d'un syntagme terminologique).

Références bibliographiques

- Aussenac-Gilles, N., Biébow, B. & Szulman, S. (2000), « Modélisation du domaine par une méthode fondée sur l'analyse du corpus », in *Actes de la conférence IC'2000, Journées Francophones d'Ingénierie de la Connaissance*, Toulouse, IRIT, pp. 93-104.
- Bachimont, B. (2000), « Engagement sémantique et engagement ontologique : conception et réalisation d'ontologies en Ingénierie des connaissances », in J. Charlet, M. Zacklad, D. Bourigault, & G. Kassel (éds), *Ingénierie des connaissances, Evolutions récentes et nouveaux défis*, Paris, Eyrolles, pp. 305-323.
- Bacry, P. (1992), *Les figures de style*, Belin.
- Bonhomme, M. (1987), *Linguistique de la métonymie*, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, New York, Paris, Wien, Peter Lang.
- Borillo, A. (1996), « Exploration automatisée de textes de spécialité : repérage et identification de la relation lexicale d'hyperonymie », in *LINX* 34-35, pp. 113-124.
- Bourigault, D. (1994), *LEXTER, un Logiciel d'EXtraction de TERminologie. Application à l'acquisition des connaissances à partir de textes*, Thèse de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Bourigault, D., & Charlet, J. (2000), « Ontologie et textes », in *Complément aux Actes de la conférence IC'2000, Journées Francophones d'Ingénierie de la Connaissance*, Toulouse, IRIT, pp. 7-8.
- Bourigault, D., & Slodzian, M. (1999), « Pour une terminologie textuelle », in *Terminologies nouvelles* 19, pp. 29-32.
- Charolles, M. (1994), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », in *Travaux de linguistique* 29, pp. 125-151.
- Collet, T. (1997), « La réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique », in *Méta* 42-1, pp. 193-206.
- Condamines, A. & Rebeyrolle, J. (1997), « Utilisation d'outils dans la constitution de Bases de Connaissances Terminologiques : Expérimentation, Limites, Définition d'une méthodologie », in *Actes des Ières J.S.T. de l'AUPELF-UREF Réseau FRANCIL*, pp. 529-535, Avignon.
- Cornish, F. (1990), « Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours », in *Recherches linguistiques* 14, pp. 81-96.
- De Mulder, W. (1994), « Déterminants, cohérence et raisonnement par défaut », in *Travaux de linguistique* 29, pp. 93-105.
- Guilbert, L. (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- Jacquemin, C. (1996), « A Symbolic and Surgical Acquisition of Terms Through Variation », in S. Wermter, E. Riloff, & C. Scheler (eds), *Connectionist, Statistical and Symbolic Approaches to Learning for Natural Language Processing*, Heidelberg, Springer, pp. 425-438.
- Lambrecht, K. (1994), *Information structure and sentence form*, Cambridge, Cambridge University Press.

Marie-Paule Jacques

- Péry-Woodley, M.-P. (1995), « Quels corpus pour quels traitements automatiques ? », in *T.A.L.* 36, pp. 213-232.
- Péry-Woodley, M.-P. (2000), « Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle », in *Carnets de grammaire* 8, Toulouse, Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique.
- Slodzian, M. (2000), « L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens », in H. Béjoint & P. Thoiron (éds), *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 61-85.
- Tasmowski-De Ryck, (1990), « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », in *Langages* 97, pp. 82-99.